

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 16 avril 2020, à compter de 11 h 20.

Dans le contexte de la COVID-19 et conformément au décret 460-2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 15 avril 2020, cette séance s'est tenue à huis clos, au bureau de la CMQ, situé au 2875, boul. Laurier, D3-1000 à Québec. Les membres du conseil y ont pris part, délibérés et votés par tout moyen de communication.

Sont présents formant quorum :

- Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec, présidente de la séance (par vidéoconférence)
- Mme la conseillère Brigitte Duchesneau, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis (par vidéoconférence)
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Mario Fortier, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Clément Genest, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures (à compter du point 5TRE-1 - par vidéoconférence)
- M. le préfet Claude Lebel, MRC de La Jacques-Cartier (par vidéoconférence)
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec (par vidéoconférence)
- M. le préfet Harold Noël, MRC de l'Île-d'Orléans (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec (par vidéoconférence)
- Mme la conseillère Suzanne Verreault, Québec (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec (par vidéoconférence)

Sont absents :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil

Sont également présents, au bureau de la CMQ :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Période de recueillement et ouverture de la séance.

En l'absence du président et du vice-président de la CMQ, Mme Marie-Josée Savard, membre du comité exécutif est désignée pour ouvrir et présider la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2020-27**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Clément Genest, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020

#### **Résolution n° C-2020-28**

Sur proposition de M. Pierre Lefrançois, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020.

Adoptée

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 mars 2020

#### **Résolution n° C-2020-29**

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 mars 2020.

Adoptée

### Ressources humaines – Nomination d'une secrétaire corporative par intérim

#### **Résolution n° C-2020-30**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Brigitte Duchesneau, il est unanimement résolu :

- De nommer Me Myriam Poulin, avocate, à titre de secrétaire corporative par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec en remplacement de Me Marie-Josée Couture, et ce, à compter du 25 avril 2020. Me Myriam Poulin exercera également les fonctions de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels pour la CMQ.
- D'accorder à l'employée une indemnité de remplacement de 4,5 % de son salaire actuel.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020

Responsable : Direction générale

Adoptée

### Rapport financier 2019

#### **Résolution n° C-2020-31**

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par M. Patrick Voyer, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du *Rapport financier 2019 – Exercice terminé le 31 décembre (états financiers)*, incluant le rapport de l'auditeur indépendant, de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ);
- De transmettre ce rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'aux municipalités de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020

Responsable : Trésorerie

Adoptée

### Dépôt du Rapport 2019 du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec

- Le Rapport 2019 du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec, daté du 16 avril 2020 est déposé.

### Dépôt des états financiers comparatifs

- Les États financiers comparatifs en date du 16 avril 2020 sont déposés.

### Publication et diffusion d'articles sur les paysages

#### **Résolution n° C-2020-32**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- De prendre acte des articles sur l'évolution des paysages.

Référence :               Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :            Communications

Adoptée

### Avis sur le règlement n° 11-2019 de la MRC de La Jacques-Cartier

#### **Résolution n° C-2020-33**

Sur proposition de M. Claude Lebel, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

- D'approuver le « Règlement n° 11-2019 modifiant le règlement adoptant le schéma d'aménagement révisé (SAR) numéro 02-2004 visant à modifier les grilles de compatibilité des usages pour certaines affectations ainsi que pour procéder à diverses modifications » adopté par la MRC de La Jacques-Cartier;
- D'autoriser la secrétaire corporative à délivrer et à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier le certificat de conformité requis par la loi à l'égard de ce règlement, la présente résolution faisant office de ce certificat;
- De transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier copie du présent rapport décisionnel ainsi que ses annexes.

Référence :               Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée

Avis sur le règlement n° 01-2020 de la MRC de La Jacques-Cartier

**Résolution n° C-2020-34**

Sur proposition de M. Claude Lebel, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

- D'approuver le « Règlement n° 01-2020 modifiant le règlement adoptant le schéma d'aménagement révisé (SAR) numéro 02-2004 visant à ajuster le périmètre urbain de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et à procéder à diverses modifications » adopté par la MRC de La Jacques-Cartier;
- D'autoriser la secrétaire corporative à délivrer et à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier le certificat de conformité requis par la loi à l'égard de ce règlement, la présente résolution faisant office de ce certificat;
- De transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier copie du présent rapport décisionnel ainsi que ses annexes.

Référence :                Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée

Rapport de suivi 2019 du Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de certains tributaires sur le territoire de la CMQ et des municipalités riveraines de Bellechasse

**Résolution n° C-2020-35**

Sur proposition de M. Mario Fortier, appuyée par M. Harold Noël, il est unanimement résolu :

- De prendre acte et d'autoriser la diffusion du rapport de suivi 2019 du Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de certains tributaires sur le territoire de la CMQ et des municipalités riveraines de la MRC de Bellechasse.

Référence :                Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :            Environnement

Adoptée

Dépôt du rapport intitulé *Vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable du territoire de la CMQ face aux changements climatiques*

**Résolution n° C-2020-36**

Sur proposition de Mme Suzanne Verreault, appuyée par M. Patrick Voyer, il est unanimement résolu :

- De prendre acte et d'autoriser la diffusion du rapport intitulé *Vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable du territoire de la CMQ face aux changements climatiques* déposé par le Consortium Ouranos au mois de mars 2020.

Référence :                Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :            Environnement

Adoptée

Titre de transport en commun métropolitain – Entente 2019 – 2020**Résolution n° C-2020-37**

Sur proposition de M. Mario Fortier, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- D'abroger à toutes fins que de droit les résolutions C-2018-101, C-2018-102, C-2018-103 et C-2018-104.
- De renouveler, pour une période de 24 mois (1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020), l'entente sur le titre de transport métropolitain, conditionnellement au financement prévu au Programme d'aide gouvernementale au développement du transport collectif ou à tout autre programme similaire ou analogue prévoyant une contribution équivalente.
- D'autoriser le président de la Communauté métropolitaine de Québec et la secrétaire corporative par intérim, ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général et trésorier, à signer l'entente à intervenir sur le titre de transport métropolitain 2019-2020 et tous les documents nécessaires à l'application de la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020

Responsable : Transport et mobilité

Adoptée

Bordereau d'information

A) Contrats octroyés par le comité exécutif :

- 1) Ressources humaines – Directeur général et trésorier : Octroyer à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, un contrat pour la dotation du poste de directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec pour un montant de 7 740 \$ plus taxes, le tout en conformité l'offre de service datée du 4 février 2020. — **Résolution n° E-2020-15**
  - 2) Zones inondables – Octroi d'un contrat de gré à gré à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) : Octroyer un contrat de gré à gré à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) ayant pour mandat d'effectuer l'analyse des pluies extrêmes pour la région de Québec et leur évolution en climat futur dans le cadre de la cartographie des zones inondables, pour un montant de 64 830,00 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service datée du 12 février 2020. - **Résolution n° E-2020-25**
  - 3) Journée de réflexion sur les GES - Octroi de contrats : Dans le cadre de la journée de réflexion sur les gaz à effet de serre :
    - Octroyer un montant supplémentaire de 20 000 \$, taxes incluses, pour l'organisation de la journée de réflexion sur les gaz à effet de serre
    - Octroyer un contrat à la Société du centre des congrès de Québec pour la location de salles, pour un montant de 3 782,68 \$, taxes incluses, conformément au contrat de location 004605-03
    - Octroyer un contrat à Freeman Audiovisuel pour un montant de 5 778,39 \$, taxes incluses, conformément à la soumission datée du 11 février 2020
    - Octroyer un contrat à Capital HRS pour les services alimentaires lors de cette journée pour un montant maximum de 17 004,80 \$, taxes incluses, conformément à la proposition alimentaire datée du 4 avril 2020 - **Résolution n° E-2020-28**
- B) Historique des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ du 1<sup>er</sup> janvier au 6 avril 2020
- C) Procès-verbal de la séance du comité exécutif du 23 janvier 2020
- D) Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 février 2020

**Divers**

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Conformément au décret 460-2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 15 avril 2020, la séance a été tenue à huis clos et conséquemment, aucune période de questions n'a été tenue.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2020-38**

Sur proposition de Mme Brigitte Duchesneau, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 11 h 50.

Adoptée

Les résolutions n<sup>os</sup> C-2020-27 à C-2020-38 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) MARIE-JOSÉE SAVARD  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE